



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la cohésion sociale
Service des affaires communales

Service des affaires communales
Place de la Taconnerie 7
Case postale 3965
1211 Genève 3

N/réf. : BFA/IGA/120/19

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 22 MARS 2019
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 19 mars 2019

DIFFUSION

M Kanaan
Mmes Salerno
Alder
MM. Pagani
Barazzone
Mmes Charollais
Malignac
Luthi
Bohler
Demazure
MM. Moret
Burri
Blanchot
Krebs
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Dokumentation

Concerne : Crédit de 1 863 300 F destiné à l'amélioration des mesures de modération de la circulation et de sécurisation des déplacements dans la zone 30 km/h du quartier de Liotard

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 5 février 2019, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux services suivants :

- Service des affaires communales - secteur finances communales
- Direction générale de l'agriculture et de la nature

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Bernard Favre
Directeur ad intérim

Copie pour information :

- Direction générale des transports

Date réelle d'affichage : 14 février 2019
Date légale d'affichage : 14 février 2019
Fin délai référendaire le : 26 mars 2019